

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 031-200079804-20220623-D2022_21-DE



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE DES SERVICES PUBLICS

EAU POTABLE - ANNEE 2021



SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE

Peyre Souille – 514 route de Nailloux – 31560 MONTGEARD

www.speha.fr

Tél : 05 34 66 71 20

Table des matières

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le



ID : 031-200079804-20220623-D2022_21-DE

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	4
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE	4
1.3 COMPETENCES LIEE AU SERVICE :.....	4
1.4 PERIMETRE DU SYNDICAT	5
1.5 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	7
1.6 CONVENTIONS D'IMPORT ET (OU) D'EXPORT	8
1.7 NOMBRE D'ABONNEMENTS	8
1.8 LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS).....	10
1.9 RESERVOIRS ET CHATEAUX D'EAU	12
1.10 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU.....	13
1.11 PRODUCTION.....	13
1.12 JOUR DE POINTE EN PRODUCTION.....	14
.....	14
1.13 PERTE EN EAU POUR PRODUCTION	15
1.14 CONSOMMATION DE REACTIF EN PRODUCTION	15
2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	16
2.1 MODALITES DE FACTURATION.....	16
2.2 DELIBERATIONS FIXANT LES TARIFS.....	16
2.2 LE TARIF	16
2.3 FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET AUTRES PRESTATIONS.....	17
2.4 FACTURE D'EAU « TYPE »	17
2.5 NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT	17
2.6 RECETTES.....	18
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE	20
3.1 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	20
3.2 QUALITE DE L'EAU - RESEAUX.....	20
3.3 QUALITE DE L'EAU - USINE	21
3.4 QUALITE DE L'EAU - AUTOCONTROLE USINE	22
3.5 QUALITE DE L'EAU - ALUMINIUM SORTIE USINE	23
3.6 VOLUMES PRODUIT, ACHETE, VENDU / RENDEMENT DU RESEAU.....	23
3.6-1 Récapitulatif des différents volumes.....	23
3.6-2 Achats d'eaux traitées - V2 (Importations)	24
3.6-3 Volumes vendus à d'autres collectivités - V3 (Exportations).....	24
3.6-4 Volumes vendus au cours de l'exercice - V7.....	25
3.6-5 Autres volumes non comptabilisé - V8 & V9.....	25
3.6-6 Rendement du réseau de distribution	26
3.6-7 Indice linéaire des volumes non comptés	26
3.6-8 Indice linéaire de pertes en réseau.....	27
3.6-9 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	27
4. TRAVAUX ET FINANCEMENT	27
4.1 TRAVAUX DEFENSE INCENDIE ET BRANCHEMENTS	27
4.2 BRANCHEMENTS EN PLOMB	28
4.3 TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS REALISES	29
4.4 INTERVENTIONS SUR LE RESEAU.....	30
4.5 INTERVENTIONS ELECTROMECHANIQUE SUR LE RESEAU ET SUR L'USINE	31
4.6 ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	32
4.7 AMORTISSEMENTS.....	33
4.8 PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX.....	34
5. ACTION DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	35

RPQS 2021

LE SPEHA en quelques chiffres

PERIMETRE DU SERVICE

- **45** Communes – Terres du Lauragais (17 communes) + 28 communes
- **18 034** abonnés (17 777 en 2019)
- **38 295** habitants (37 945 en 2019)
- **3** Collectivités achètent de l'eau en gros le SMEA31, le SMDEA09 et AUTERIVE

PRODUCTION STOCKAGE ET DISTRIBUTION

- **3.07 Mm³** d'eau potable produits à partir de l'usine André MERIC
- **1 365 km** de réseau de distribution d'eau potable
- **33** réservoirs d'eau pour un volume total de **20 300 m³**
- Rendement du réseau : **80.16%** moyenne sur 3 ans.

CONSOMMATION

- **1,96 Mm³** d'eau potable comptabilisé (1,91 en 2020) **109 m³/an** : consommation moyenne d'eau par abonné et par an (107 en 2020)
- **0,54 Mm³** vendu en gros au SMDEA09 à RESEAU31 et à AUTERIVE (0,46 en 2020)
- **257** nouveaux abonnés

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

- **71** analyses bactériologiques réalisées par l'ARS sur le réseau et l'usine
- **1** analyses bactériologiques non conforme aux limites de qualité (voir rapport ARS joint)
- **71** analyses physico-chimiques réalisées par l'ARS sur le réseau et l'usine
- **2** analyses physico-chimiques non conformes: 2 équilibres calco-carboniques à l'usine,

PRIX DE L'EAU POTABLE (hors assainissement)

Prix TTC du m³ basé sur une consommation annuelle de 120 m³ :

- **2,305 € TTC / m³**
- facture moyenne de **276,62 € TTC** pour 120 m³

TRAVAUX

- **1 136 776 € HT** dans le cadre de marchés (523 133 € en 2020)
- **25 000 € HT** de travaux en régie (Pas de travaux en régie en 2020)
- **13,94 km** de conduites posées (Extensions 2,35 - Renforcements 3,29 - Renouvellements 8,30)

PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la dissolution du SPPE et à la fusion du SIECHA et du SIERGA, la totalité de la compétence Eau Potable (Production – Transfert Stockage – Distribution) est assurée le SPEHA (Service Public de l'Eau Hers Ariège).

1. Caractérisation technique du service

1.1 Organisation administrative

Le SPEHA a été créé le 1^{er} janvier 2017 par la dissolution du SPPE et la fusion des SIECHA (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers Ariège) et SIERGA (Syndicat Intercommunal des Eaux DE LA Rive Gauche de l'Ariège).

A sa création, le SPEHA était un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Par arrêté inter préfectoral avec effet au 30 décembre 2017, la Communauté de Communes Terres du Lauragais a pris la compétence Eau Potable transformant de fait le SPEHA en Syndicat Mixte Fermé.

1.2 Mode de gestion du service

Le mode de gestion du SPEHA est la régie

1.3 Compétences liée au service :

Le SPEHA assure sur son périmètre l'ensemble de la compétence Eau Potable soit :

- La production,
- Le transport et le stockage
- La distribution.

Le SPEHA a adopté un règlement de service opposable aux abonnés le 6 décembre 2018 applicable au 1^{er} janvier 2019. Ce règlement a été amendé le 26 novembre 2020 avec effet au 1^{er} janvier 2021

La modification a ajouté deux articles 56.10 et 6.11 qui vont permettre au service de ne plus avoir de compteurs sans abonnements pour permettre au trésorier de faire des poursuites plus efficaces.

Le SPEHA n'a pas de Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui est obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

La compétence du syndicat s'exerce sur une partie du territoire des communes :

- AUTERIVE : Haut de la commune, quartier Saint-Paul, quartier Saint-Pierre d'en Haut et quartier Picorel,
- BRIE : toute la commune hormis la partie après le cimetière,
- DURFORT : toute la commune hormis l'autre côté de la D 626 a,
- SAINT-MARTIN-D'OYDES : lieu-dit « Le Gat », « Maffre », « Merigou », « Le Bourdot », « Tokomy », « Rieume » et « Cruchet »,
- VILLENEUVE-DU-LATOU : lieu-dit « La Boutique » et « La Graousse ».

Pour la communauté de communes et les autres communes membres, la compétence du syndicat s'exerce sur l'ensemble du territoire.

Le service alimente également des abonnés de communes non adhérentes :

Communes	NOMBRE ABONNES
SAINT SULPICE SUR LEZE	2
SAINT YBARS	39
SAVERDUN	47

Le branchement sur la commune LE VERNET suite à une modification du réseau du SIVOM SAGe a été repris par ce dernier fin 2020.

Historiquement, quelques écarts de communes de notre territoire sont alimentés par des syndicats voisins.

1.5 Estimation de la population desservie

Le SPEHA assure l'alimentation en eau potable de 8 295 habitants ainsi répartis :

communes	Nombre d'abonnés au 31/12/2021 En rouge communes partiellement desservies	Population En rouge population corrigée
AIGNES	146	247
AURAGNE	231	426
AURIBAIL	91	205
AUTERIVE	710	1 448
BEAUMONT SUR LEZE	734	1 619
BEAUTEVILLE	89	185
BRIE	94	217
CAIGNAC	194	403
CALMONT	1 236	2 402
CANTE	116	211
CAUJAC	410	872
CINTEGABELLE	1 513	2 979
DURFORT	64	122
ESPERCE	163	269
ESPLAS	61	113
GAILLAC TOULZA	518	1 326
GARDOUCH	661	1 307
GIBEL	203	381
GRAZAC	349	699
GREPIAC	485	1 030
JUSTINIAC	33	57
LABATUT	82	177
LABRUYERE DORSA	128	296
LAGARDE	214	432
LAGARDELLE SUR LEZE	1 387	3 226
LAGRACE DIEU	234	564
LISSAC	132	261
MARLIAC	79	139
MAURESSAC	213	517
MAUVAISIN	130	221
MAZERES	2 111	3 956
MIREMONT	1 125	2 659
MONESTROL	34	54
MONTCLAR LGS	101	255
MONTESQUIEU LGS	477	1 022
MONTGEARD	278	515
NAILLOUX	1 676	3 992
PUYDANIEL	267	561
RENNEVILLE	221	558
SAINT LEON	537	1 306
SAINT MARTIN D'OYDES	10	16
SAINT QUIRC	184	379
SAINT SULPICE SUR LEZE **	2	4
SAINT YBARS **	39	66
SAVERDUN **	47	97
SEYRE	68	132
VIEILLEVIGNE	152	361
VILLENEUVE DU LATOU	5	10
TOTAL	18 034	38 295
HAUTE GARONNE	15 056	32 613
ARIEGE	2 978	5 683

** Communes non adhérentes au SPEHA

Pour les communes (en rouge) dont la desserte est partielle la population a été calculée en partant de la population totale proratisée par rapport au nombre d'abonnés.

1.6 Conventions d'import et (ou) d'export

Le SPEHA achète de l'eau au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA31) pour alimenter quelques branchements de la commune de Montesquieu-Lauragais qui ont été isolés de notre réseau par la construction de l'autoroute A66

Il vend de l'eau potable à travers des compteurs généraux :

- Au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA09) depuis le réseau de Gaillac-Toulza et depuis l'usine de production pour Saverdun
- Au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA31) pour la totalité de la commune d'Ayguesvives et quelques branchements de Montgiscard membres du SICOVAL,
- A la commune d'Auterive pour le réseau du centre-ville.

1.7 Nombre d'abonnements

Nombre d'abonnés	Au 31/12/2021
- abonnés domestiques	18 034
- abonnés non domestiques	377
Total des abonnés	17 657

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Les abonnés non domestiques du SPEHA sont pour l'essentiel des branchements agricoles ou pour des jardins.

La répartition des abonnés par commune est la suivante:

Communes	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
AIGNES	145	146	0,69%
AURAGNE	226	231	2,21%
AURIBAIL	90	91	1,11%
AUTERIVE	704	710	0,85%
BEAUMONT SUR LEZE	724	734	1,38%
BEAUTEVILLE	88	89	1,14%
BRIE	92	94	2,17%
CAIGNAC	191	194	1,57%
CALMONT	1208	1 236	2,32%
CANTE	118	116	-1,69%
CAUJAC	407	410	0,74%
CINTEGABELLE	1494	1 513	1,27%
DURFORT	64	64	0,00%
ESPERCE	159	163	2,52%
ESPLAS	61	61	0,00%
GAILLAC-TOULZA	512	518	1,17%
GARDOUCH	650	661	1,69%
GIBEL	202	203	0,50%
GRAZAC	336	349	3,87%
GREPIAC	479	485	1,25%
JUSTINIAC	33	33	0,00%
LABATUT	81	82	1,23%
LABRUYERE DORSA	128	128	0,00%
LAGARDE	214	214	0,00%
LAGARDELLE SUR LEZE	1373	1 387	1,02%
LAGRACE DIEU	232	234	0,86%
LE VERNET	1	0	-100,00%
LISSAC	131	132	0,76%
MARLIAC	79	79	0,00%
MAURESSAC	212	213	0,47%
MAUVAISIN	129	130	0,78%
MAZERES	2092	2 111	0,91%
MIREMONT	1092	1 125	3,02%
MONESTROL	33	34	3,03%
MONTCLAR LAURAGAIS	100	101	1,00%
MONTESQUIEU LAURAGAIS	474	477	0,63%
MONTGEARD	275	278	1,09%
NAILLOUX	1632	1 676	2,70%
PUYDANIEL	263	267	1,52%
RENNEVILLE	215	221	2,79%
SAINT LEON	536	537	0,19%
SAINT MARTIN D'OYDES	10	10	0,00%
SAINT QUIRC	181	184	1,66%
SAINT SULPICE	2	2	0,00%
SAINT YBARS	39	39	0,00%
SAVERDUN	45	47	4,44%
SEYRE	68	68	0,00%
VIEILLEVIGNE	152	152	0,00%
VILLENEUVE DU LATOU	5	5	0,00%
TOTAL	17777	18 034	1,45%

1.8 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **1 365,25 kilomètres** au 31 décembre de l'année 2021 ainsi répartis :

PAR MATERIAUX			PAR ANNEE		
	LONGUEUR (m)	POURCENTAGE		LONGUEUR (m)	POURCENTAGE
Fonte	495 684	36,31%	Année ≤ 1960	49 967	3,66%
PVC	806 350	59,06%	1961 ≤ Année ≤ 1970	506 454	37,10%
PEHD	35 141	2,57%	1971 ≤ Année ≤ 1980	102 378	7,50%
Acier	2 896	0,21%	1981 ≤ Année ≤ 1990	69 790	5,11%
Centriflex	2 302	0,17%	1991 ≤ Année ≤ 2000	113 911	8,34%
Amiante-ciment	9 330	0,68%	2001 ≤ Année ≤ 2010	105 153	7,70%
Inox	124	0,01%	2011 ≤ Année ≤ 2020	63 588	4,66%
			Année ≥ 2020	12 409	0,91%
Non renseigné	13 427	0,98%	Non renseigné	341 605	25,02%
TOTAL	1 365 255	100,00%	TOTAL	1 365 254	100,00%

PAR DIAMETRE en mètre de réseau			
DIAMETRE	FONTES	Acier	AMIANTE-CIMENT
Ø 600 mm	3 857	146	
Ø 450 mm	1 145	953	
Ø 400 mm	28 068	131	
Ø 350 mm	2 192		
Ø 300 mm	19 104	1 069	
Ø 250 mm	14 686		
Ø 200 mm	64 000	413	
Ø 175 mm	11 594		25
Ø 150 mm	93 388	9	3 122
Ø 125 mm	80 077	170	3 175
Ø 100 mm	128 049	5	953
Ø 80 mm	32 711		682
Ø ≤ 60 mm	15 154		1 374
Non renseigné	1 659		
TOTAL	495 684	2 896	9 330

DIAMETRE	PVC	PEHD	CENTRIFLEX
Ø 200 mm	32		
Ø 160 mm	228	1 316	
Ø 140 mm	4 957		
Ø 125 mm	6 340	47	
Ø 110 mm	34 999		
Ø 100 mm	664		
Ø 90 mm	58 213	186	
Ø 75 mm	80 691	931	
Ø 63 mm	163 557	695	
Ø 50 mm	158 609	15 282	1 925
Ø <= 40 mm	247 288	16 419	306
Non renseigné	50 772	266	72
TOTAL	806 350	35 141	2 302

DIAMETRE	INOX
Ø 273 mm	19
Ø 200 mm	21
Ø 150 mm	2
Ø 125 mm	7
Ø 80 mm	11
Non renseigné	66
TOTAL	124

TOTAL MATERIAU INCONNU	13 427
TOTAL GENERAL	1 365 254

1.9 Réservoirs et Châteaux d'Eau

Réservoir	Commune	Capacité en m ³	Type
Noé	Aignes	2 000	Château d'Eau
Jouany	Aignes	2 000	Château d'Eau
Le Château	Aignes	200	Château d'Eau
Aberjou	Auragne	200	Château d'Eau
Tamare	Beaumont sur Lèze	300	Château d'Eau
Cadeau	Cintegabelle	150	Château d'Eau
Hameau de Picarrou	Cintegabelle	200	Château d'Eau
Pépic	Durfort	200	Château d'Eau
Esperce	Esperce	300	Château d'Eau
Louise	Gaillac-Toulza	1 000	Château d'Eau
Village	Lagarde	150	Château d'Eau
Rue Grosse	Lagardelle sur Lèze	300	Château d'Eau
Route de Beaumont	Miremont	700	Château d'Eau
Le Moulin	Montesquieu	150	Château d'Eau
Laborie	Nailloux	300	Château d'Eau
Lanoux	Renneville	150	Château d'Eau
Les Potences	Saint-Léon	200	Château d'Eau
Auribail	Auribail	2 000	Semi-enterré
Sicardou	Auterive	1 000	Semi-enterré
Mouzens	Auterive	200	Semi-enterré
Le Bési	Beaumont sur Lèze	200	Semi-enterré
Cante	Cante	200	Semi-enterré
Crous de Gats	Cintegabelle	1 000	Semi-enterré
Marquet, route de Saint-Julien	Gaillac-Toulza	500	Semi-enterré
Chemin d'Esperce	Gaillac-Toulza	300	Semi-enterré
Verdaich	Gaillac-Toulza	1 000	Semi-enterré
Verdaich	Gaillac-Toulza	2 000	Semi-enterré
Gazignol	Gardouch	300	Semi-enterré
Claverie	Gibel	200	Semi-enterré
Grazac	Grazac	200	Semi-enterré
Lagrâce-Dieu	Lagrâce-Dieu	200	Semi-enterré
Millet	Mazères	1 000	Semi-enterré
Laborie	Montgeard	1 500	Semi-enterré
33 ouvrages	Volume TOTAL	20 300	m³

1.10 Prélèvement sur les ressources en eau

Le service a 2 ressources.

Type de ressource et implantation	Débit nominal m ³ / heure pendant 20 heures (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2018 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2019 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2020 m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 m ³
Rivière Ariège – Lieu-dit « Grande plaine de Bessac » à CINTEGABELLE	1 083	2 544 457	2 400 181	2 900 194	2 698 008
Rivière l'Hers-Vif – Lieu-dit « Tiremal » à CALMONT	1 083	270 185	449 550	356 806	522 077
Total des prélèvements		2 814 642	2 849 731	3 257 000	3 220 085

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP

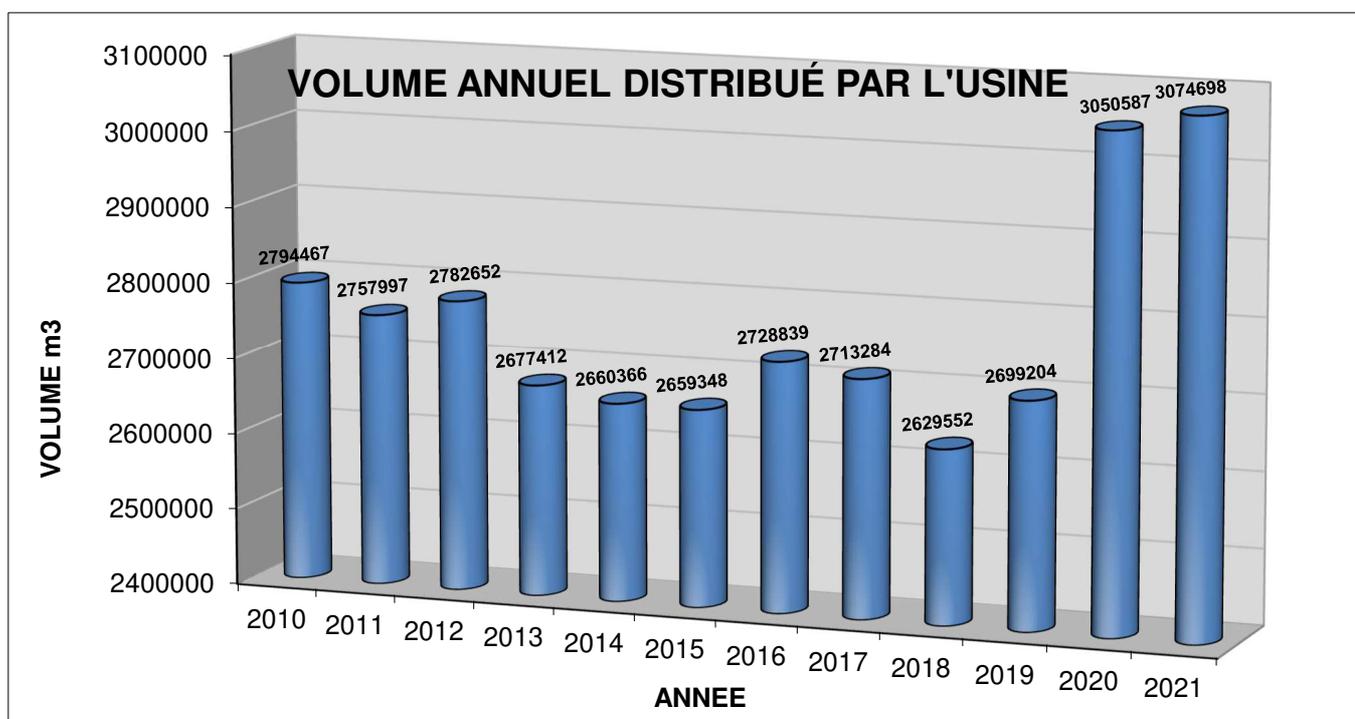
1.11 Production

Le service possède une usine de production, l'usine André MERIC à Calmont

Le volume produit (V_i) en 2021 enregistré par les trois compteurs est de 3 050 587 m³

Pour mémoire, ci-dessous l'historique des volumes produits :

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
VOLUME	2 659 348	2 728 839	2 713 284	2 629 552	2 699 204	3 050 587	3 074 698



L'augmentation du volume en 2020 et 2021 est principalement liée au raccordement de Saverdun (204 836 m³)

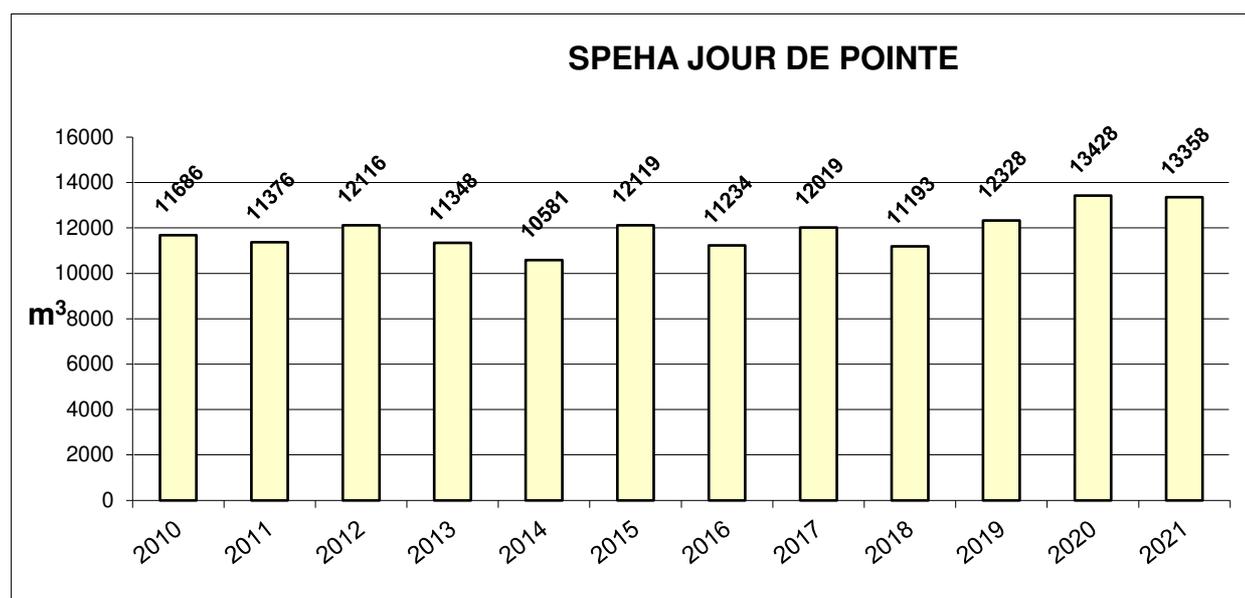
1.12 Jour de pointe en production

L'usine a une capacité de production de 20 000 m³ / jour.

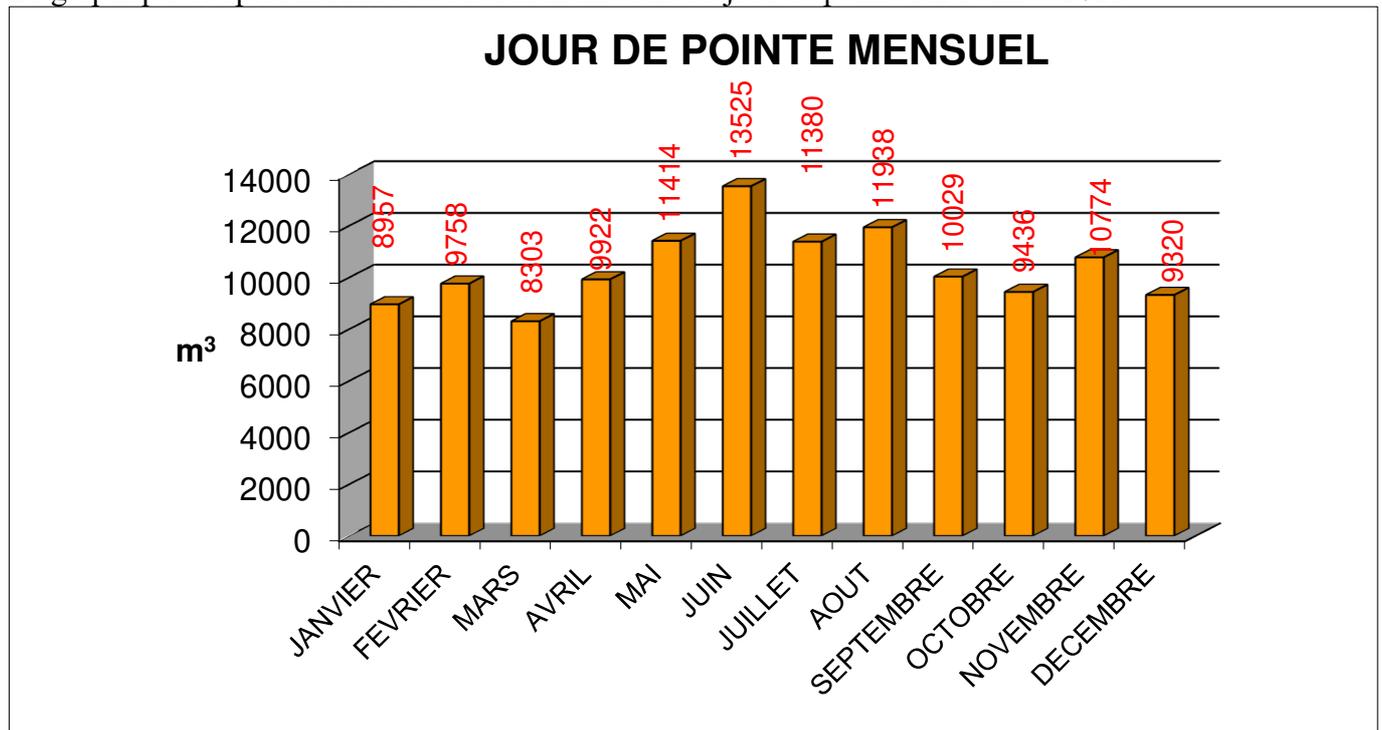
En 2021, le besoin maximum sur un jour a été de 13 428 m³.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des jours de pointe de l'usine :

HISTORIQUE JOURS DE POINTE		
Année	m ³ / jour	Date
2010	11 686	11-juil.
2011	11 376	29-mai
2012	12 116	25-juil.
2013	11 348	4-août
2014	10 581	21-juin
2015	12 119	5-juil.
2016	11 234	26-sept.
2017	12 019	23-juin
2018	11 193	25-juin
2019	12 328	27-juin
2020	13 428	26-juil.
2021	13 358	14-juin



Le graphique ci-après montre l'évolution mensuelle du jour de pointe sur l'année 2021



1.13 Perte en eau pour production

Ce point est essentiel pour maîtriser les coûts de production.

Le constructeur de l'usine donne une de perte pour production supérieure à 11 %

En 2021, cette perte optimisée depuis la mise en service de l'usine est de **4,52 %** (6.34% en 2019)

1.14 Consommation de réactif en production

Les réactifs représentent également une composante des coûts de production.

Le tableau ci-après reprend la consommation des réactifs des trois dernières années.

SYNTHESE CONSOMMATION RÉACTIFS 2020					
Produits	Quantité 2021 (tonne)	Volumes Exhauré 2021 (m3)	Taux traitement 2019 (g/m3)	Taux traitement 2020 (g/m3)	Taux traitement 2021 (g/m3)
Coagulant	69,00	3 220 085	20,14	19,34	21,43
Chaux	50,00	3 220 085	21,94	23,64	15,53
CO ₂	56,00	3 220 085	23,38	28,25	17,39
Polymère (filière eau)	0,900	3 220 085	0,29	0,24	0,28
Chlore	3,92	3 074 698	1,45	1,28	1,27

L'augmentation significative du taux de chaux et de CO₂ est due à l'abandon plusieurs mois par an de la ressource « Hers Vif » en raison du risque de pollution par le métolachlore et ses métabolites.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1 Modalités de facturation

Depuis l'année 2017, La facturation est semestrielle. Chacune des factures adressées aux abonnés comprendra 50 % de l'abonnement et :

- Pour l'une, la consommation réelle d'eau (ou une estimation si votre compteur n'a pas pu être relevé) déduction faite de votre dernière estimation,
- Pour l'autre, une estimation correspondant à 40% de la consommation facturée l'année précédente.

En raison de la crise sanitaire, la relève n'a pas été effectuée sur la rive gauche (ancien SIERGA), le calcul de la consommation correspond à une estimation de 80 % de l'année précédente. En 2021 la relève réelle du printemps s'est traduite par un rattrapage.

2.2 Délibérations fixant les tarifs

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2020 sont les suivantes:

- Délibération n° 2020-02 du 23 janvier 2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'eau potable,
- Délibération n° 2020-35 du 26 novembre 2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant la grille tarifaire applicable pour la réalisation des branchements et autres travaux.

2.2 Le tarif

Tarif 2021. voté le 28 février 2019

Tarifs SPEHA - Exercice 2021		
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT / an)	diamètre 15 ou 20 mm / an	57
	diamètre 32 mm / an	67
Part proportionnelle (€ HT / m ³)	m ³	1,29
Part Agence de l'Eau (€ HT/m ³) Prélèvement sur la ressource	m ³	0,09
Autre	Tarification fuite (€ HT / m ³)	0,42
Taxes et redevances		
Taxes	Taux de TVA	5,50%
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,33

2.3 Frais d'accès au service et autres prestations

L'année 2018 a vu l'abandon des frais pour « gestion abonnés » et l'instauration de frais de dossiers pour les mutations (changement de locataire ou de propriétaire).

Le montant de ces frais est de 30,00 € HT.

Les branchements font l'objet d'un devis calculé à partir de la grille tarifaire du SPEHA votée par la délibération n° 2020-35 du Conseil Syndical du 26 novembre 2020 effective à compter du 01/01/2021.

2.4 Facture d'eau « type »

Les tarifs applicables pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont pour l'année 2021:

Tarifs SPEHA - Facture type pour 120 m ³		Exercice 2021
Part de la collectivité		
Part fixe (57 € HT/an)	diamètre 15 ou 20 mm/an	57,00€
Part proportionnelle (1,29 € HT/m ³)	120 m ³	154,8 €
Part Agence de l'Eau (0,09 € HT/m ³) Prélèvement sur la ressource	120 m ³	10,8 €
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité		222,6 €
Taxes et redevances		
Redevances et taxes	Pollution domestique (Agence de l'Eau) 0,33 € HT. / m ³	39,6
	TVA à 5,5 %	14,42
Total		276,62
PRIX TTC au m³		2,305

2.5 Nouveau moyen de paiement

En 2017 a été mis en place un nouveau mode de paiement accessible sur internet : Jusqu'en 2020, le paiement se faisait en se connectant au site <http://www.tipi.budget.gouv.fr>

Depuis 2021 il faut se connecter au site : <https://www.payfip.gouv.fr>

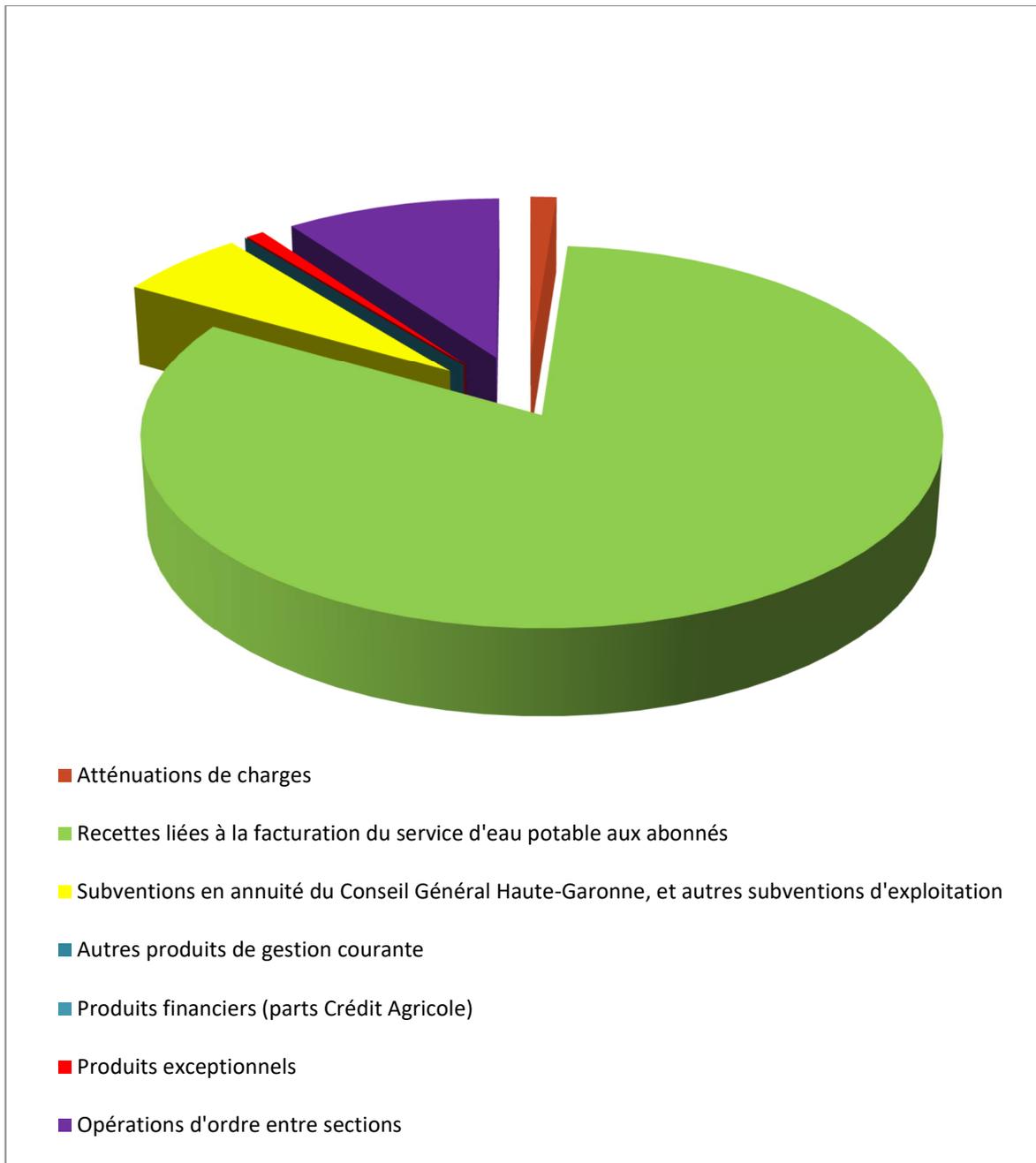
Avec les factures envoyées en fin d'année 2021, le service a proposé le prélèvement à l'échéance et la mensualisation pour une mise en place à partir du début de l'année 2022.

2.6 Recettes

Les recettes du service pour l'année 2021 sont résumées dans le tableau ci-après :

Type de recettes	Exercice 2020	Exercice 2021	Variation
Atténuations de charges	82 637,00	75 698,00	-8,40%
Rabais, remises et ristournes obtenus sur matières premières	73 530,00	73 804,00	0,37%
Rabais, remises et ristournes obtenus sur marchandises	0,00	1 894,00	
Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00		
Remboursements sur rémunérations du personnel	9 107,00		-100,00%
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	4 745 803,74	5 148 088,43	8,48%
dont vente d'eau domestique et non domestique	2 437 357,38	2 701 203,19	10,83%
dont abonnement annuel	1 063 774,44	1 088 037,50	2,28%
autres ventes eau	266 073,71	308 265,63	15,86%
dont pollution domestique (Agence de l'Eau)	566 602,47	633 301,44	11,77%
Pose de compteurs et branchements	317 945,45	284 055,45	-10,66%
Frais de gestion locataire, frais résiliation et remise en service	24 064,20	82 116,35	241,24%
Locations diverses (antennes)	46 130,19	42 631,38	-7,58%
Autres produits (panneaux photovoltaïques)	23 855,90	8 477,49	-64,46%
Subventions en annuité du Conseil Général Haute-Garonne, et autres subventions d'exploitation	93 591,81	371 823,89	297,28%
Autres produits de gestion courante	10 555,87	2,31	-99,98%
FCTVA			
Remboursement affranchissement facturation et trop versé	10 555,87	2,31	-99,98%
Produits financiers (parts Crédit Agricole)	0,00	68,28	
Produits exceptionnels	83 061,98	52 636,78	-36,63%
Dégrèvement d'impôts	17,00	114,00	570,59%
Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	18 466,50	52 522,78	184,42%
Mandats annulés sur exercices antérieurs	298,62	0,00	-100,00%
Produits des cessions d'éléments d'actif	64 279,86	0,00	-100,00%
Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00%
Opérations d'ordre entre sections	572 010,74	623 389,14	8,98%
Travaux en régie	0,00	58 157,02	
Quote-part des subventions virées au résultat	572 010,74	565 232,12	-1,19%
Total	5 587 661,14	6 271 706,83	12,24%

Répartition des recettes pour l'année 2021 :



3. Indicateurs de performance

3.1 Indice d'avancement de protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 00% Aucune action de protection
- 20% Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80 %**.

3.2 Qualité de l'eau – Réseaux

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de Santé (l'A.R.S.) et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{(\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non-conformes}) \times 100}{\text{nombre de prélèvements réalisés}}$$

Agence Régionale de Santé de la Haute-Garonne

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021
Microbiologie (P101.1) – 60 prélèvements en 2021	100 %	98.3 %
Paramètres physico-chimiques (P201.1) – 60 Prélèvements en 2021	98.3 %	100 %

Agence Régionale de Santé de l'Ariège (Mazères) – 11 prélèvements en 2021

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021
Microbiologie (P101.1) – 11 prélèvements en 2021	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P201.1) – 25 Prélèvements en 2021	100 %	100 %

Nous avons observé 1 non-conformité du paramètre « bactéries coliformes » (coliformes totaux) au robinet d'un abonné. Une purge du réseau concerné a été réalisée. L'analyse de contrôle s'est avérée négative.

3.3 Qualité de l'eau – Usine

Dans le cadre du contrôle réglementaire, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) de la Haute Garonne a effectué 22 prélèvements dont 11 sur les eaux brutes.

Dans ce cadre 3022 paramètres ont été analysés. (1 690 sur l'Eau Brute et 1 332 sur l'Eau Traitée)

SYNTHESE DU CONTROLE REGLEMENTAIRE - ANNEE 2020

MOIS	DATE	EAUX BRUTES			EAUX TRAITEES		
		NB PARAM	NC	PARAM NC	NB PARAM	NC	PARAM NC
JANVIER	12/01/2021	343			319	1	équilibre calco-carbonique
FÉVRIER	03/02/2021				27		
MARS	04/03/2021	343			27		
MARS	31/03/2021				27		
MAI	18/05/2021	343			319		
JUIN	08/06/2021				27		
JUILLET	06/07/2021	343			319	1	équilibre calco-carbonique
AOÛT	02/08/2021				27		
SEPTEMBRE	07/09/2021	343			27		
OCTOBRE	06/10/2021				27		
NOVEMBRE	09/11/2021	343			319		
DÉCEMBRE	09/12/2021				27		

Nous avons observé 2 non-conformités du paramètre équilibre calco-carbonique les 12 janvier et 6 juillet 2021n sur l'eau traitée en sorite d'usine. Le traitement a été corrigé le jour du prélèvement après constatation du pH trop faible.

L'eau doit être maintenue à l'équilibre calco-carbonique afin d'éviter qu'elle ne contribue à une dissolution des métaux et notamment du plomb quand ce matériau est constitutif des branchements publics ou des canalisations internes privées.

L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique indique pour le paramètre « équilibre calco-carbonique : « les eaux doivent être à l'équilibre calco-carbonique ou légèrement incrustantes »

L'équilibre calco carbonique est apprécié par la différence entre le Ph de l'eau traitée mesuré « in situ » et le Ph d'équilibre calculé à partir :

- De la conductivité,
- de la température,
- du Titre alcalimétrique complet (TAC),
- du Calcium
- du Ph mesuré in situ.

Une eau est dite agressive lorsque le Ph mesuré est inférieur au Ph d'équilibre. Dans le cas contraire elle est incrustante.

3.4 Qualité de l'eau – Autocontrôle Usine

Les agents chargés de la surveillance de l'usine ont effectué **4 430 mesures et analyses physico-chimiques** afin de vérifier le bon fonctionnement quotidien de l'unité de traitement.

Ces actions permettent de corriger en temps réel le traitement.

Les principaux paramètres contrôlés sont donnés par le tableau ci-dessous :

Paramètres	Eau Brute		Eau Décantée		Eau Traitée		Limite valeur maxi
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Temp. (°c)	6,1	22,3			3	20	25
Ph	6,09	7,4	6,86	8,64	6,10	8,82	6,5 à 9
Turb. (ntu)	1,12	519	0,11	10	0,17	0,9	0,5
Conductivité (µsiemens)	96	246	163	328	188	274	200 à 1100
TAC (°F)	4,54	11,5	5,86	9,5	7,4	11	
Ammoniaque µg/l	0	54				90	100
Nitrate mg/l	1,03	1,6				44	50
Alu. (µg/l)	< 20		18	131	22	110	200

Le programme porte tous les jours de semaine sur les paramètres :

- sur l'eau brute : Température, Ph, conductivité, turbidité,
- sur l'eau décantée : Ph, conductivité, turbidité,
- sur l'eau traitée : Température, Ph, conductivité, turbidité

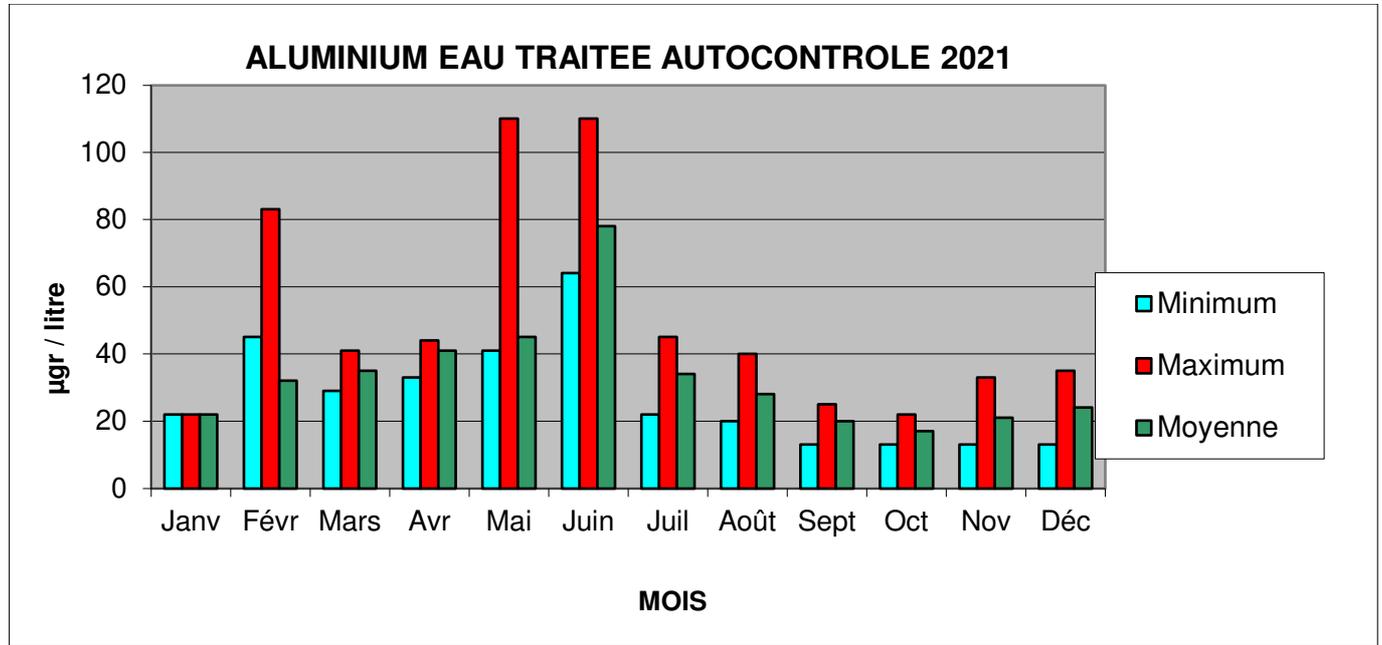
Trois fois par semaine sur le paramètre chlore de l'eau traitée.

Un fois par semaine :

- sur l'eau brute : Tac, aluminium, nitrate et ammoniaque,
- sur l'eau décantée : Tac, aluminium,
- sur l'eau filtrée : Nitrite
- sur l'eau traitée : Tac, aluminium, dureté, calcium, magnésium, ammoniaque et nitrate.

3.5 Qualité de l'eau - Aluminium sortie usine

Concernant l'aluminium de l'eau traitée, le graphique ci-dessous reprend les valeurs mesurées lors de l'autocontrôle (44 mesures) avec un **minimum à 22**, un **maximum à 110** et une **moyenne à 33** µg/litre. La référence de qualité pour l'aluminium est de : 200 µg/litre.

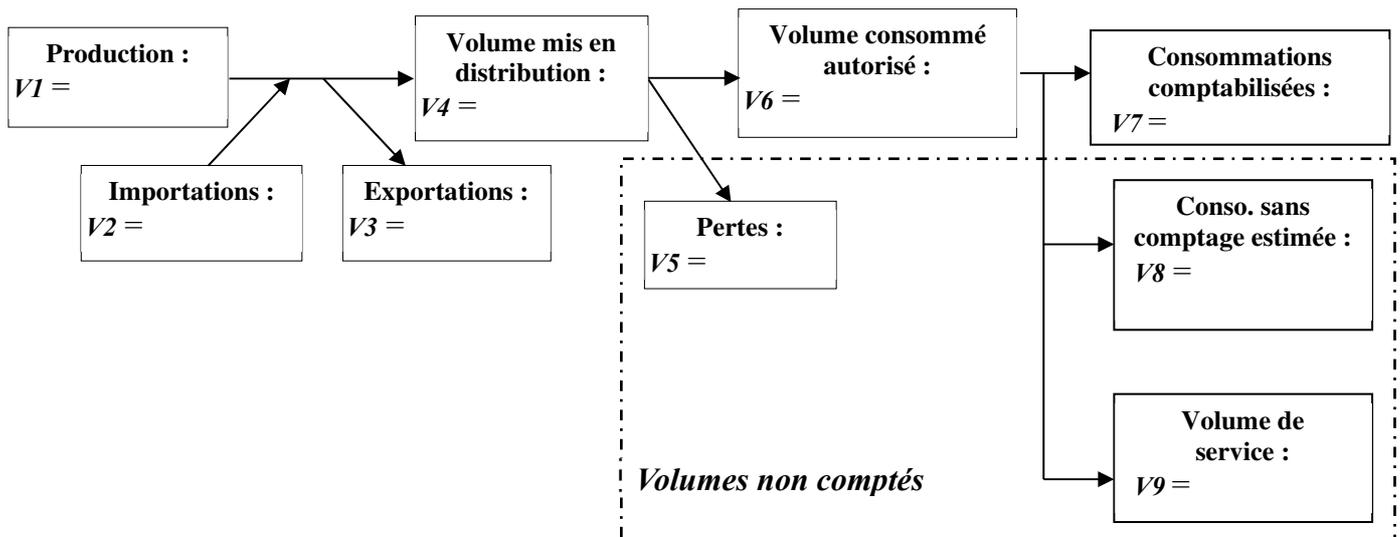


3.6 Volumes produit, acheté, vendu / rendement du réseau

3.6-1 Récapitulatif des différents volumes

Les différents volumes intervenant au long de la chaîne de distribution de l'eau potable sont définis par le décret n° 2007-765 du 02/05/2007. Leurs définitions et leurs valeurs sont rappelées ci-dessous :

- V_1 ou volume produit (Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution)
- V_2 ou volume importé (Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur)
- V_3 ou volume exporté (Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur)
- V_4 ou volume mis en distribution ($V_1 + V_2 - V_3$)
- V_5 ou pertes ($V_6 - V_4$)
- V_6 ou volume consommé autorisé ($V_7 + V_8 + V_9$)
- V_7 ou volume comptabilisé (Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés)
- V_8 ou volume consommateurs sans comptage (Volume – estimé – utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation)
- V_9 ou volume de service du réseau (Volume – estimé – utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution)



3.6-2 Achats d'eaux traitées – V2 (Imports)

Il s'agit du volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur.

	Fournisseur	2019	2020	2021
Total acheté V2 en m3	RESEAU 31	1 314	1 138	1 162

3.6-3 Volumes vendus à d'autres collectivités – V3 (Exports)

Il s'agit du volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur.

VENTES EN GROS	2019	2020	2021
SMEA31 (secteur SICOVAL)	174 547	168 127	183 990
SMDEA09 (UTE ARIZE LEZE VOLVESTRE)	84 377	86 261	95 694
AUTERIVE	1 456	4 547	20 272
SMDEA09 (UTE BASSE ARIEGE)		204 836	236 587
TOTAL V3 (Exports)	260 380	463 771	536 543

3.6-4 Volumes vendus au cours de l'exercice – V7

Il s'agit du volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

	2019	2020	2021
Volume comptabilisé (V7)	1 909 740	1 894 792(*)	1 963 543

(*) volume facturé 1 765 025 m³ + 20% du volume manquant côté rive Gauche suite à la non relève soit 129 767 m³

3.6-5 Autres volumes non comptabilisé – V8 & V9

Il s'agit :

- du volume des consommateurs sans comptage (V8)

Ce dernier comprend les essais des poteaux incendie, les manœuvres incendie, les espaces verts sans compteur, les fontaines sans compteur et le lavage de la voirie.

Nous prenons ici en compte les poteaux incendie essayés par le service.

Volume des consommations sans comptage **V8 = 2 184 m³**

- du volume de service du réseau (V9)

Ce dernier comprend : le nettoyage des réservoirs, la désinfection après travaux des canalisations, la purge et lavage des conduites, les surpresseurs et les analyseurs de chlore en ligne.

Type	Volume
Nettoyage réservoir	5 600 m ³
Purge sur réseau	3.013 m ³
Désinfection après travaux	705 m ³
Surpresseur	180 m ³
Analyseur de chlore	10 500 m ³
TOTAL (V9)	19 998 m³

Volume de service **V9 = 19 998 m³**

3.6-6 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution est calculé à partir des différents volumes donnés ci-dessus. Compte tenu de la non relève au printemps 2020 des compteurs des abonnés de la rive gauche et du rééquilibrage effectué en 2021, le rendement du réseau à retenir sera celui fait sur la moyenne des 3 dernières années :

1/ Rendement du réseau de distribution (P104.3)				
RENDEMENT DU RESEAU	2019	2020	2021	MOYENNE 3 ANS
Volume (m ³) produit (sortie usine) (V1)	2 699 204	3 050 587	3 074 698	2 941 496
Volume (m3) achetés RESEAU31 (V2)	1 314	1 138	1 162	1 205
Total de l'eau traitée achetée (V1) + (V2)	2 700 518	3 051 725	3 075 860	2 942 701
Volumes exportés (V3) - SMDEA-RESEAU31-AUTERIVE	260 380	463 771	536 543	420 231
Volume mis en distribution (V4) : V1 + V2 - V3	2 440 138	2 587 954	2 539 317	2 522 470
Volumes comptabilisés : aux abonnés (V7)	1 909 740	1 894 792	1 963 543	1 922 692
Volume consommateurs sans comptage (V8)	434	1 645	2 184	1 421
Volume de service du réseau (V9)	13 050	16 280	19 998	16 443
Volume consommé autorisé (V6) : (V7) + (V8) + (V9)	1 923 224	1 912 717	1 985 725	1 940 555
Rendement du réseau (P104.3) (V6+V3)/(V1+V2)	80,86%	77,87%	82,00%	80,23%

3.6-7 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

2/ Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)				
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	2019	2020	2021	MOYENNE 3 ANS
Volume mis en distribution (V4)	2 440 138	2 587 954	2 539 317	2 522 470
Volumes comptabilisés : aux abonnés (V7)	1 909 740	1 894 792	1 963 543	1 922 692
Linéaire du réseau de desserte en km	1 363,94	1 370,58	1 365,25	1 366,59
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) (V4-V7)/(365*Linéaire Réseau)	1,07	1,39	1,16	1,20

3.6-8 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

L'indice linéaire de pertes en réseau est :

3/ Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)				
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	2019	2020	2021	MOYENNE 3 ANS
Volume mis en distribution (V4)	2 440 138	2 587 954	2 539 317	2 522 470
Volume consommé autorisé (V6) : (V7) + (V8) + (V9)	1 923 224	1 912 717	1 985 725	1 940 555
Linéaire du réseau de desserte en km	1 363,94	1 370,58	1 365,25	1 366,59
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) (V4-V6)/(365*linéaire réseau)	1,04	1,35	1,11	1,17

3.6-9 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

4/ Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)				
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	2019	2020	2021	MOYENNE 3 ANS
Linéaire renouvelé en km	3,49	0,61	11,59	5,23
Linéaire du réseau de desserte en km	1 363,94	1 370,58	1 365,25	1 366,59
Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)	0,26%	0,04%	0,85%	0,38%

4. Travaux et financement

4.1 Travaux défense incendie et branchements

Le tableau ci-après reprend le nombre d'opérations réalisées par les équipes du SPEHA dans les domaines de la maintenance des bornes d'incendie pour le compte des communes et de la réalisation des branchements et poses de compteurs pour le compte des abonnés.

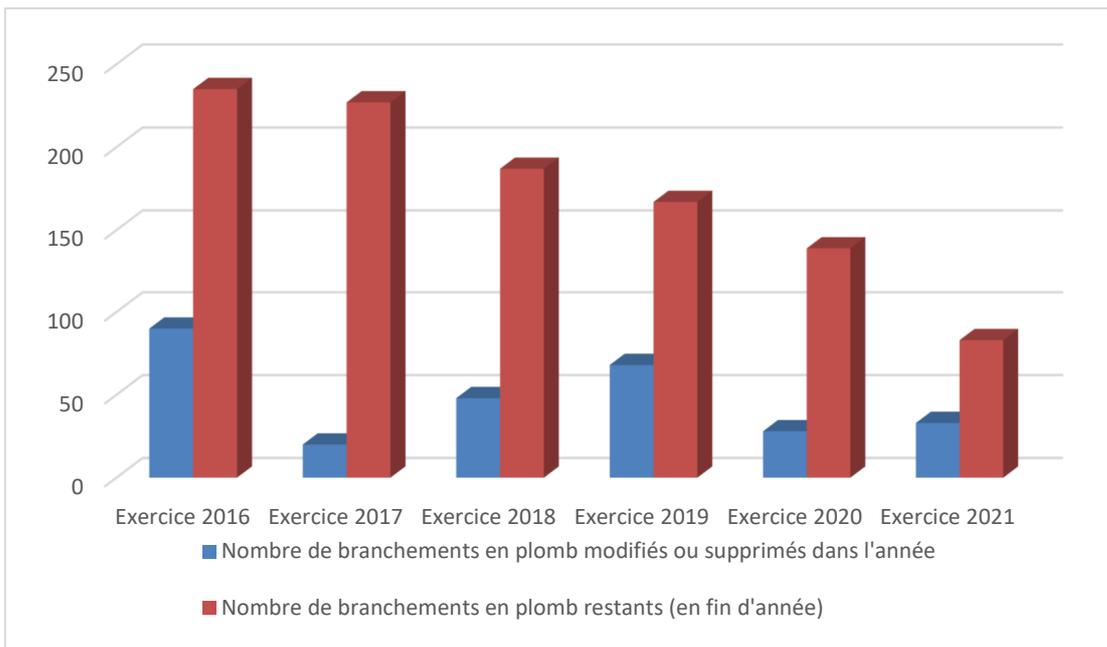
	DEFENSE INCENDIE		BRANCHEMENTS		POSE COMPTEUR		RESILIATION	
	DEMANDE	REALISÉ	DEMANDE	REALISÉ	DEMANDE	REALISÉ	DEMANDE	REALISÉ
Nombre	55	11	212	156	156	152	18	13

4.2 Branchements en plomb

Depuis le 25/12/2013, la teneur en plomb ne doit plus excéder 10 µg/l.

Le syndicat remplace chaque année des branchements en plomb pour arriver dans les meilleurs délais à leur totale suppression.

Branchements	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	17 164	17 501	17 777	18 034
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	48	68	28	33
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	187	167	139	83
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchements	0,28%	0,39%	0,16%	0,18%
% de branchements en plomb restants / nombre total de branchements	1,09%	0,95%	0,78%	0,46%



4.3 Travaux d'investissements réalisés

Travaux d'investissements réalisés par des entreprises

Libellé des travaux	Exercices antérieurs	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Création atelier Usine	24 884,64 €	155 204,50 €	10 133,00 €	
Mise en conformité des réservoirs	362 898,54 €	590 747,96 €	49 691,32 €	11 958,39 €
Maillage DN 150 à Cintegabelle (62 ^{ème} T HG)	196 163,52 €	539,47 €	- €	
Renouvellement branchement plomb	28 201,70 €	75 663,57 €	58 321,22 €	100 933,25 €
Aménagements terrains bâtis	131 537,34 €	9 779,99 €		
Constructions bâtiments d'exploitation	53 889,03 €	70 290,76 €		
Aménagements bâtiments d'exploitations	3 290,00 €	51 147,91 €	16 353,60 €	
Aménagements bâtiments administratifs	59 633,34 €	34 120,60 €	9 950,48 €	
Réseaux d'adduction d'eau dont Marché à bon de commande	186 222,39 €	139 555,33 €	184 714,37 €	324 528,59 €
Dévoisement Gaillac Toulza	- €	9 726,03 €	193 968,79 €	79 480,76 €
Total	583 946,70 €	1 136 776,12 €	523 132,78 €	516 900,99 €

Travaux d'investissements réalisés en régie

Sur l'exercice 2021, le SPEHA a réalisé l'installation de variateurs sur les pompes de refoulement vers les réseaux des deux secteurs.

L'équipe travaux neuf a réalisé diverses opérations en 2021 dont le remplacement d'une canalisation entre Mauvaisin et Saint Léon en passant par Auragne sur une longueur de 5000 mètres en fonte et PVC diamètre 100 mm.

4.4 Interventions sur le réseau

Le tableau reprend les interventions réalisées par les agents du SPEHA :

BILAN INTERVENTIONS 2021								
COMMUNE	Compteur	Branchement	Conduite	Poteau Incendie	Réservoir	Travaux sur devis	Vanne	TOTAL
AIGNES	2	1	6	2		1	1	13
AURAGNE	8	12	4			4	1	29
AURIBAIL			2			1		3
AUTERIVE	5	2	12	5	1	3		28
BEAUMONT SUR LEZE	31	8	20	6	2	6		73
BEAUTEVILLE	10	3	1	1		1	1	17
BRIE	4		3	1		2		10
CAIGNAC	4	1				1		6
CALMONT	17	16	22			25		80
CANTE	1	2	3					6
CAUJAC	4	1	5	1		2		13
CINTEGABELLE	31	29	42	3	1	18	1	125
DURFORT	3	1	4					8
ESPERCE	3	2	13	1		6		25
ESPLAS	1		2					3
GAILLAC TOULZA	7	11	23	2	4	7		54
GARDOUCH	3	5	14			7	1	30
GIBEL	4	1	5			1		11
GRAZAC	6	4	6		1	12		29
GREPIAC	11	3	2	1		7		24
JUSTINIAC			2					2
LABATUT	1	1	1	2		1		6
LABRUYERE DORSA	1							1
LAGARDE	13	3	2			2		20
LAGARDELLE SUR LEZE	21	12	9	10	1	17	1	71
LAGRACE DIEU	6	3	6	1	1	2		19
LISSAC	4	2	9			4		19
MARLIAC	4	1	4					9
MAURESSAC			2			1	1	4
MAUVAISIN		1	2			1		4
MAZERES	9	8	2			10		29
MIREMONT	5	4	15	10		14		48
MONESTROL	1		1					2
MONTCLAR LAURAGAIS	6	1	2					9
MONTESQUIEU LAURAGAIS	4	1	5			4	1	15
MONTGEARD	4	1				2		7
NAILLOUX	32	7	7			21		67
PUYDANIEL	3	1	2			2		8
RENNEVILLE	2	2	1			1		6
SAINT LEON	2	2	3		1	1	1	10
SAINT MARTIN D'OYDES	2		1					3
SAINT QUIRC	3	1				2		6
SAINT SULPICE			1					1
SAINT YBARS		2	4					6
SAVERDUN	2	1	2					5
SEYRE	2		4					6
SPEHA	6			1				7
VIELLEVIGNE	1							1
TOTAL	289	156	276	47	12	189	9	978

4.5 Interventions électromécanique sur le réseau et sur l'usine

Les agents de l'usine ont assuré les opérations de maintenance préventives et curatives dont nous repreneons les principales ci-après. On notera certaines interventions destinées à améliorer la fiabilité du fonctionnement.

Opérations spécifiques :

DATE	OUVRAGE	EQUIPEMENT	INTERVENTION
11/01/2021	Usine local atelier garage	Coffret électrique	Implantation de l'alarme anti intrusion et incendie
01/02/2021	Cuve reminéralisation	Cuve reminéralisation	Installation bypass pour réhabilitation cuve reminéralisation
03/02/2021	Réservoir saint Léon	Réservoir	Nettoyage et peinture du réservoir
24/02/2021	Réservoir gaillac village	Réservoir	Nettoyage et peinture du réservoir
20/04/2021	Local pompage	Sol	Préparation support et pose de résine
21/05/2021	Pompage Ariège	Câblage	Remplacement câble 4G50 pompe prélèvement
02/06/2021	Cuve coagulant	Nourrisse	Remise en état de la nourrisse du réactif coagulant
16/06/2021	Galerie des filtres	Sol	Préparation et pose de la résine de sol
21/06/2021	Local micro sable	Sol	Préparation et pose de la résine de sol
07/07/2021	Pompage Ariège	Capteur niveau	Basculement capteur du capteur ultrason en piezo
09/07/2021	Local UV	Sol	Peinture des escaliers
19/07/2021	Local UV	Sol	Préparation et pose de la résine de sol
22/07/2021	Filtre 3	Capteur niveau	Remplacement capteur par ultrason
02/08/2021	Local microsable	Mur	Peinture en bleu du mur
13/09/2021	Actiflo	Hydrocyclone	Reprise du cuvelage interne des hydrocyclones
18/10/2021	Réseau wifi entre réservoirs	Pont wifi	Remise en état du câblage et des antennes
21/12/2021	Informatique	Baie de brassage	Remplacement de la baie de brassage

Opérations réalisées tout au long de l'année :

- Vidanges et vérifications périodiques des motoréducteurs avec cette année, remplacement des bagues d'étanchéité,
- Graissage périodique des équipements,
- Remplacement de lampes UV,
- Modifications automatisme pour adaptations et améliorations,
- Réglages et des garnitures des pompes micro sable,
- Réparations ou maintenance vannes et électrovannes,
- Réparation et maintenance du matériel de dosage du chlore,
- Etalonnage des sondes et capteurs,
- Essai des groupes électrogènes (1 fois par mois),
- Test du capteur de fuite de chlore,
- Nettoyages grille poste exhauve Ariège (algues et herbes aquatiques durant l'été),
- Nettoyages décantation actiflo 1 et 2 (une fois par mois l'hiver et environ tous les 10 jours l'été),
- Nettoyages de ligne de réactif lait de chaux (cuve, saturateur et pompes),
- Nettoyage du truitotest (1 fois par mois),
- Nettoyage des centrales polymères,
- Nettoyage et désinfection de l'ensemble des bâches de stockage d'eau potable,
- Entretien du patrimoine (réservoirs, châteaux d'eau, surpresseurs et espaces verts),
- Réglages et maintenance des équipements de régulation (vannes de remplissage, vannes de régulation, ventouses...),
- Gestion du parc d'enregistreurs de débit/pression sur le réseau.

4.6 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 218 450,56 €	7 475 704,24 €	6 786 972,47 €	5 842 362,61 €	5 317 320,31 €
Annuité de remboursement de la dette au cours de l'exercice	1 272 403,99 €	1 221 847,76 €	1 224 297,45 €	1 145 144,29 €	852 188,30 €
dont en intérêts	285 922,53 €	259 101,44 €	235 565,68 €	200 534,43 €	177 146,00 €
dont en capital	986 481,46 €	962 746,32 €	988 731,77 €	944 609,86 €	675 042,30 €

Le détail de la dette par établissement est donné ci après :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Agence de l'eau Adour Garonne	640 800,00 €	468 800,00 €	296 800,00 €	124 800,00 €	93 600,00 €
Caisse d'Epargne	4 505 911,74 €	4 209 460,44 €	3 906 361,64 €	3 594 015,50 €	3 431 841,39 €
Crédit Agricole	1 045 280,50 €	925 272,38 €	1 111 001,11 €	980 240,64 €	847 928,70 €
Dexia - CLF	972 846,07 €	768 228,93 €	556 876,87 €	411 396,45 €	300 983,89 €
Crédit Mutuel	755 299,84 €	905 966,46 €	818 299,75 €	730 633,04 €	642 966,33 €
Département de la Haute-Garonne	298 312,41 €	197 976,03 €	97 633,00 €	1 276,98 €	
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 218 450,56 €	7 475 704,24 €	6 786 972,37 €	5 842 362,61 €	5 317 320,31 €

4.7 Amortissements

Les amortissements réalisés sur L'exercice sont reportés ci-après :

Amortissement	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Frais d'études	6 397,00	10 809,00	10 808,50	6 395,00	2 402,00
Concessions, brevets, licences	6 563,51	6 951,34	3 563,56	9 374,90	11 873,18
Terrains nus	3 623,00	3 623,00	3 623,00	3 623,00	3 623,00
Terrains bâtis	1 300,67	1 300,67	1 300,67	11 822,77	11 121,77
Bâtiments d'exploitation	193 155,56	211 029,56	218 947,56	218 965,21	236 703,89
Bâtiments administratifs	53 140,00	53 140,00	53 140,00	53 140,00	53 140,00
Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments d'exploitation)	217 142,00	217 147,00	202 370,33	208 896,98	206 870,90
Installations générales, agencements, aménagements des constructions (bâtiments administratifs)	1 749,67	1 967,43	1 967,43	2 085,28	7 801,56
Réseaux d'adduction d'eau	824 505,68	841 009,04	846 647,79	830 294,43	824 904,24
Matériel industriel	62 459,33	61 002,28	40 411,61	35 612,29	41 559,49
Outillage industriel	22 439,31	25 563,76	39 580,52	56 452,97	55 620,68
Service de distribution d'eau	69 240,58	72 905,66	76 188,08	73 684,42	72 891,81
Matériel de transport	44 115,77	44 892,05	43 525,46	36 276,74	40 643,42
Matériel de bureau et matériel informatique	8 803,50	6 875,94	7 382,40	10 521,97	15 618,18
Mobilier	4 364,33	4 262,12	4 523,89	4 785,57	7 460,12
Autres	2 020,00	542,00	546,08	685,75	2 804,42
Total	1 521 019,91	1 563 020,85	1 554 526,88	1 562 617,28	1 595 038,66

4.8 Présentation des programmes pluriannuels de travaux

Le SPEHA a depuis 2017 engagé un schéma directeur sur l'ensemble de son territoire. Ce schéma directeur intègre l'aspect « patrimonial ». Il va permettre une programmation pluriannuelle qui aura l'ambition de conserver au réseau sa capacité de distribution, mais aussi d'envisager un renouvellement tenant compte de la durée de vie des canalisations.

Ce schéma associé à l'étude financière confiée à HGI/ATD (Haute Garonne Ingénierie) a montré une capacité d'investissement de 2 000 000 € par an à condition d'une mobilisation plus soutenue que par le passé de l'emprunt. Cette disponibilité financière permettra de structurer pour les années à venir les investissements qui porteront sur :

- Le renforcement et renouvellement du réseau,
- Le renouvellement des canalisations en amiante ciment,
- Les rénovations des châteaux d'eau et réservoirs semi-enterrés,
- La rénovation des ouvrages et des équipements de l'usine,
- L'amélioration de la qualité du traitement de l'usine.

Le SPEHA prévoit un programme d'investissement de l'ordre de 1 500 000 € HT sur l'exercice 2022 sur le réseau et les ouvrages qui portera sur :

Libellé	TOTAL
Réhabilitation complète du château d'eau de Montesquieu de 150m3	200 000,00
Réhabilitation complète du réservoir semi-enterré de Lagrace Dieu de 200m3	75 000,00
Réservoir semi enterré de "Gaillac reprise"	60 000,00
Cloture portail en protection des ouvrages de: Sicardou - Saint LEON - Gibel	45 000,00
Travaux Régie OUVRAGES: Réservoir semi enterré de Cante	10 000,00
REHABILITATION OUVRAGES: Bache stockage et de pompage n°1 à l'usine André MERIC	218 750,00
Renforcement en DN250 sur 2.5 km des réseaux depuis le château d'eau de Louise jusqu'au croisement "Plaine Laurette" (en direction du château d'eau d'Esperce)	713 026,66
CINTEGABELLE Remplacement Amiante ciment	87 467,09
CVM OPERATION n° 1	31 740,70
CALMONT TOR D'EN HAUT	7 101,22
BEAUMONT BY-PASS RESERVOIR	8 439,40
Beauteville renforcement pour suppression de la zone surpressée	37 469,20
MONTANT TOTAL HT.	1 493 994,27

Ce programme sur le réseau est complété par des achats d'engins et véhicules.

5. Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Le tableau ci-après reprend les non-valeurs et créances éteintes données par le trésorier ayant fait l'objet d'une délibération du Comité Syndical.

Années	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
2010 à 2011	895,81			
2011 à 2012	689,00			
2013	1 965,17			
Total créances admises en non-valeur	3 549,98	0,00	0,00	0,00
2016		5,36		
2017		135,50		
2018		165,03	429,32	101,64
2019			364,42	181,94
2020				773,35
Total créances éteintes	1 237,08	305,89	793,74	1 056,93
Total	4 787,06	305,89	793,74	1 056,93

Au cours de l'année 2021, l'indicateur relatif aux abandons de créances et versements à un fonds de solidarité est donc de :

Montant des abandons de créance / Volume facturé = 0.054 centimes €/m³ (0.016 cts € en 2019 - 0.041 cts € en 2020)

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE REGIONALE DE LA SANTE (ARS) QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

- Annexe 1 – Rapport Haute Garonne (19 pages)
- Annexe 2 – Rapport Ariège (19 pages)
- Annexe 3 – Note d'information agence de l'eau Adour Garonne